

Editer le formulaire de demande C2S

1 - Description

Pour les usagers qui souhaitent faire la demande de Complémentaire Santé Solidaire, il est possible d'éditer le formulaire Cerfa de demande C2S.

2 - Actions à réaliser

- **Se connecter sur Livia**

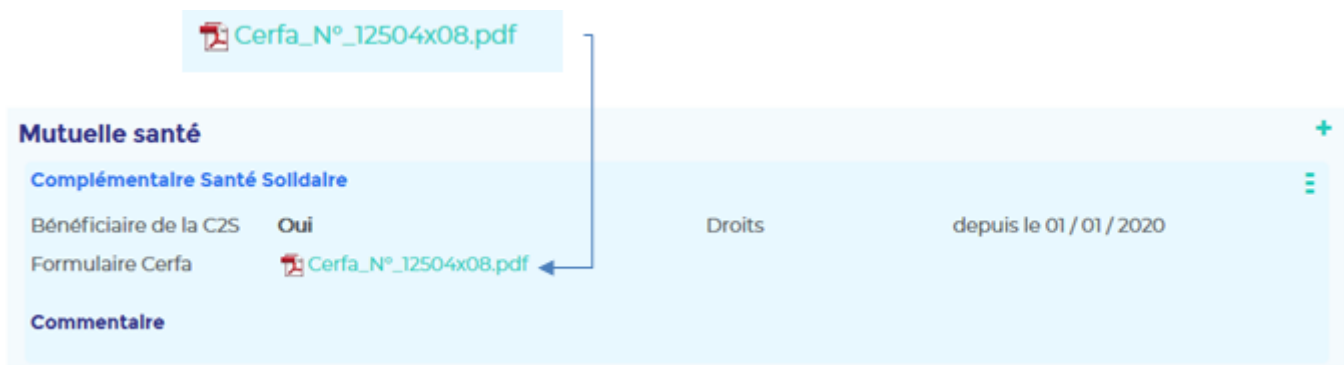
- **Accéder et choisir un dossier**

1. A partir de la page d'accueil. Cliquer sur Usagers pour dérouler la liste.
2. Se positionner sur le nom de l'utilisateur et cliquer pour accéder au dossier.
3. Sélectionner le dossier « *Administratif* » et l'item « *Prise en charge*. »



- Sur le bloc « **Mutuelle santé** ».

- Saisir les informations sur la Complémentaire Santé Solidaire et les enregistrer (cf. Renseigner la Complémentaire Santé Solidaire).
- Cliquer sur le lien pour ouvrir le Cerfa :



- Cliquer sur imprimer

3 - Questions diverses

- Puis-je remplir le formulaire sur l'ordinateur ?

Non le formulaire n'est un pdf remplissable en ligne. Vous devez l'imprimer et le remplir à la main.

- Est-ce que le formulaire se pré remplit les informations sur l'utilisateur ?

Non. Dans la version actuelle, le formulaire ne se pré remplit pas avec les informations saisies sur Livia.

- Est-ce que je peux accéder au formulaire si je n'ai pas rempli l'onglet C2S ?

Non. Il faut au moins activer la C2S en répondant « oui » pour pouvoir accéder au formulaire Cerfa.

- Je constate qu'il y a une erreur dans l'adresse de la caisse. Comment puis-je la modifier ?

Les caisses sont enregistrées dans l'annuaire de l'établissement. Pour apporter une modification sur l'adresse ou autre information relative à une caisse, un utilisateur disposant des droits doit réaliser la modification à partir de l'annuaire.

Revision #2

Created 21 April 2020 05:56:00

Updated 27 April 2020 07:09:01